



Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé du module : Méthodes, démarches et outils 1.1

2022-2023

Code : S.SI.370.1307.F.19

Type de formation : Bachelor

Niveau : Module de base

Type : Module principal

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
 Module sur 2 semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps
 Autre :

2. Organisation

Crédits ECTS : 5 ECTS

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques :

Exigences liées à la fréquentation de la formation : La présence aux cours est obligatoire

3. Prérequis

Avoir validé le module

Avoir suivi le module

Pas de prérequis

Autre :

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

A. Rôle d'Expert·e : Compétences A1 A2 A3 A4

B. Rôle de Communicatrice·eur : Compétences B1 B2 B3 B4

C. Rôle de Collaboratrice·eur : Compétences C1 C2 C3 C4

D. Rôle de Manager : Compétences D1 D2 D3 D4

E. Rôle de Promoteur·rice de la santé : Compétences E1 E2 E3 E4

F. Rôle d'Apprenant·e et de formatrice·eur : Compétences F1 F2 F3

G. Rôle de Professionnel·le : Compétences G1 G2 G3 G4

Objectifs généraux d'apprentissage

- Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. Elaborer en partenariat avec le patient/bénéficiaire de soins, une démarche de soins basée sur le modèle conceptuel de soins de V. Henderson en exerçant le raisonnement et le jugement professionnel
- Réaliser des transmissions pertinentes afin d'assurer la continuité des soins dans une perspective intra et inter professionnelle.
- Utiliser un langage professionnel et identifier les différences entre une écriture réflexive et scientifique B3.
- Maîtriser les règles du calcul professionnel.
- Définir et comprendre la notion de qualité des soins à différents niveaux (pratique individuelle, service et institution de soins, système de santé) et expliquer les concepts liés à la qualité des soins (sécurité des patients, démarche qualité, etc)
- Connaître la démarche de pratiques basées sur des preuves (EBN) et identifier son utilité dans la démarche de soins infirmiers.

5. Contenus et formes d'enseignement

Contenus

- La démarche de résolution des problèmes
- La démarche de soins, les liens avec un modèle de soins infirmiers et le rôle professionnel, son utilisation à partir du modèle de V. Henderson et dans différents milieux de soins.
- Le modèle conceptuel de V. Henderson
- Les transmissions écrites et orales : outils, exigences d'écriture et de langage professionnel. Les règles du calcul professionnel et les capacités professionnelles attendues dans ce domaine. L'écriture professionnelle : terminologie professionnelle, écriture scientifique, écriture réflexive. Introduction à l'Evidence Based Practice
- Introduction au concept de qualité des soins et de sécurité des patients

Modalités pédagogiques

- | | | |
|---|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours magistral | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input type="checkbox"/> Atelier/laboratoire | <input type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Formation pratique/stage |
| <input type="checkbox"/> Modalité digitale | <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : | |

6. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|---|--------------------------------|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Ecrit sur table | <input type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dossier écrit en groupe | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |

Les consignes et les conditions de validation sont présentées aux étudiants au plus tard le jour de la présentation du module. Le module est validé par 2 épreuves :

- 1. Dossier écrit** : réalisé en principe à trois étudiant-e-s, démontrant la capacité à élaborer une démarche de soins rigoureuse, en se référant au modèle de V. Henderson et en respectant les critères d'une écriture professionnelle (session d'examen semestre d'automne). Modalité particulière en cas d'absence aux séminaires : la validation se fera par un travail individuel du dossier écrit.
- 2. Test de calcul** : évaluation individuelle écrite sur table pour le calcul professionnel, Le test de calcul professionnel est validé à condition qu'il ne présente aucune erreur dans les réponses aux problèmes posés, y compris les parties concernant l'estimation et la plausibilité.

Le module est validé si l'étudiant.e obtient au moins la qualification E à la première épreuve (dossier) et la qualification « validé » à la 2^{ème} épreuve (test de calcul)

L'évaluation de dossier écrit donne une note située entre A et FX. L'évaluation du test de calcul donne un résultat soit « validé », ou « non validé ».

La note du module sera :

- La note obtenue au dossier écrit si test de calcul est validé lors de la première session.
- La note E si le test de calcul ou le dossier écrit nécessitent une remédiation et que la remédiation est réussie
- La note F si le test de calcul n'est pas validé et que le dossier écrit obtient la note FX

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisés dans le syllabus. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant.e.s au plus tard le jour de la présentation du module.

7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Remédiation possible | <input type="checkbox"/> Pas de remédiation |
| <input type="checkbox"/> Examen complémentaire | <input type="checkbox"/> Travail additionnel |

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition

Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant.e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un.e étudiant.e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu en principe au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

8. Remarques

Les modalités d'enseignement et de validation seront adaptées en fonction des recommandations COVID-19 édictées par l'OFSP et déterminées par les responsables du module.

9. Bibliographie principale

- Doenges, M. E., Moorhouse, M. F., & Geissler-Murr, A. C. (2020). *Diagnostics infirmiers : interventions et justifications* (5^e éd.). De Boeck.
- Marieb, E. N., & Hoehn, K. (2019). *Anatomie et physiologie humaines* (6^e éd.). ERPI.
- NANDA International. (2021). *Diagnostics infirmiers : définitions et classification 2021-2023* (12^e éd.). Elsevier Masson.
- Pépin, J., Ducharme, F., & Kérouac, S. (2017). *La pensée infirmière* (4^e éd.). Chenelière éducation.
- Rispail, D., & Viaux, A. (2017). *Guide du calcul de doses et de débits médicamenteux* (4^e éd.). Elsevier Masson.

10. Enseignant.e.s

Responsable de module : Catarina Canelo

Descriptif validé le 05 septembre 2022, **par la responsable de programme** : Marie-Christine Follonier